Image not found or type unknown

Associé minoritaire 10% , avantages/inconvenients???

Par **forzax**, le **17/02/2010** à **17:27**

Bonjour,

On me propose un poste pour gerer une sandwicherie qui va se creer, j'aurai pour charge de lancer l'affaire (fournisseurs, recrutement...) et de la gerer comme si c'etait la mienne. Pour ça on me propose un salaire, et
(j'en viens a ma question) 10% des parts de la société : la personne me dit que c'est pour m'impliquer dans le projet et me permet en cas de vente de recevoir 10 % de la valeur du fond ainsi que 10 % des bénéfices chaque année. Il me dit qu'en cas de démission de ma part je dois lui revendre mes parts.

Il me demande donc d'être present chez le notaire pour la signature du bail commercial pour le local en tant que detenteur de 10 % des parts.

Je souhaite donc savoir si cette situation vous parait coherente?

Quels sont les avantages et inconvenients de cet engagement pour moi?

En cas de probleme pour la societe(liquidation, depot de bilan...), en quoi cela m'engage et a quelle hauteur?

Autrement, si je demissionne de mon statut de salarié, suis je obligé de revendre mes parts?, l'associé est il obligé de me les acheter ? et a quel prix : au prix de départ ou si cela intervient après plusieurs bilans , au prix de la valeur du dernier bilan?

Autrement, l'acte officiel qui me declare associé au hauteur de 10 % est il celui ou je signe le bail commercial ou y en a t il un autre a faire?

Ausssi, puis je m'engager comme associé avant d'avoir ma prommesse d'embauche ou mon contrat? N'y a t il pas de risque? Perso , je ne pense pas, je pense même plutôt que le risque est pour l'associé majoritaire...

Au final, l'option me parait très interessante, a savoir avoir un salaire + 10% de la société sans y investir personnellment.. mais je me pose toutes ces questions malgré tout....

Merci d'avance.

Cordialement.

Lire la suiteMeilleures réponses pour « associé minoritaire 10 % » dans :
Tout le siteForumRisques pour associé minoritaire SARL Voir Associés minoritaires/ majoritaires et parts Voir Infirmière libérale associé minoritaire SARL Voir Tout le siteForumDroit chomage associe minoritair Voir Associé minoritaire salarié (SARL 2 personnes Voir Associé minoritaire en contrat c.d.d. Voir

Par **mandieseb**, le **28/09/2014** à **22:34**

bonjour , avez vous eu reponse a vos questions depuis le temps ? je suis dans le meme cas que vous et je ne trouve aucune aide pour m'éclairer merci davance !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés